

Articles d'assouplissement dans le quartier de Saint-Sacrement

Projet de Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement aux zones 16012Hb, 16013Hb, 16023Mb, 16031Ha, 16033Ha et 16074Mb quant à l'empiètement d'un escalier en cour avant et à l'aménagement d'un tablier de manœuvre, R.C.A.1V.Q. 456

Activité de participation publique

Consultation écrite

Date et heure (ou période)

Du 4 au 10 mai 2022

Lieu

Formulaire en ligne

Activité réalisée à la demande du :

Conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou

Projet

Secteur concerné

Arrondissement de La Cité-Limoilou, quartier de Saint-Sacrement, secteurs précisés ci-bas pour chaque article.

Description du projet et principales modifications

Certaines normes de construction et d'implantation pour l'ensemble de la ville sont difficilement applicables dans les quartiers centraux comme Saint-Sacrement. Ainsi, deux assouplissements sont proposés pour certaines zones du quartier :

- **Article 383 : Escalier extérieur en cour avant**
Cet assouplissement pour la zone 16012Hb, 16013Hb, 16031Ha et 16033Ha (rues De Repentigny, De Callières, Maréchal-Foch, De Longueuil, Barrin, Marie-Rollet, Frontenac et Garnier) permet l'empiètement d'un escalier extérieur en cour avant lorsqu'il dessert un étage supérieur au premier étage d'un bâtiment.
- **Article 676 : Tablier de manœuvre**
Cet assouplissement pour les zones 16023Mb et 16074Mb (tronçon commercial du chemin Sainte-Foy entre l'avenue de Vimy et l'avenue Holland) retire l'obligation aux commerces d'aménager un tablier de manœuvre lorsqu'un quai de chargement est aménagé.

Ce règlement comporte des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Documentation disponible sur le site Internet de la Ville de Québec

<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=322>

Participation

Conseillère municipale :

Mme Catherine Vallières-Roland, conseillère municipale du district de Montcalm–Saint-Sacrement et présidente de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou

Personne-ressource :

M. Sergio Avellan Hernandez, conseiller en urbanisme, Division de la gestion territoriale

Coordination de la consultation :

M. Daniel Leclerc, conseiller en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne

Questions et commentaires du public

Personne n'a formulé de questions ou commentaires en ligne. Des questions et commentaires ont toutefois été partagés le 4 mai 2022 dans le cadre de la consultation publique et demande d'opinion au conseil de quartier de Saint-Sacrement.

Prochaines étapes

Transmettre ce rapport à la Division de la gestion territoriale, à la direction de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou et au conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou.

Réalisation du rapport

Date

13 mai 2022

Rédigé par

M. Jean-Sébastien Mathon, conseiller en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne